

Domaine	Design
Filière	Bachelor Architecture d'intérieur
Titre du module	Technique (énergie) 1
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	14TEE1
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	3 ECTS
Semestre	Semestre 4
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Sans prérequis
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Lumière – Éclairage : acquérir les notions théoriques et techniques liées à la lumière naturelle et artificielle, développer un concept d'éclairage pour un espace intérieur, réaliser un luminaire.</p> <p>Chauffage - ventilation : intégrer les bases théoriques des principaux modes de ventilation et de chauffage utilisés en architecture d'intérieur.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Lumière – Éclairage : cours théoriques et mise en pratique en classe, visites d'un showroom et d'un musée.</p> <p>Chauffage - ventilation : éléments théoriques en classe et visite d'installations sur un chantier.</p>
Modalités d'évaluation et validation	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale (jury) par lae ou les professeur-e-x-s responsable-s du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement.</p> <p>Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs.</p> <p>La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :</p> <p>Lumière – Éclairage :</p> <p>Évaluation effectuée en deux temps :</p> <ol style="list-style-type: none"> Développement d'un concept d'éclairage pour un espace intérieur représenté en plan. Présentation orale de l'élaboration et de la réalisation d'un luminaire spécifique. <p>Chauffage - ventilation : examen portant sur la partie théorique et la visite d'installations sur un chantier.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant-e-x a obtenu la note moyenne minimum de 4 à chaque unité de cours du module. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
Modalité de remédiation et de répétition	<p>Remédiation : possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5). Elle consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant-e-x concerné-e-x dans un délai fixé par le calendrier académique.</p> <p>Répétition : lorsque les crédits attribués au module ne sont pas acquis, le module doit être répété entièrement dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible lors de la répétition du module.</p>
Enseignant-e-x-s	Valentine Maeder / Jonathan Martinez
Responsable du module	Javier Fernandez Contreras
Descriptif validé le	18.07.2023
Par	Javier Fernandez Contreras, responsable de la filière Architecture d'intérieur de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.